

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque C H E V R O L E T	Chevelle Laguna 350 Model LAE29.	Fiche d'homologation n° CH <u>0332 19</u>
--	-----------------------------	-------------------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "Chevelle" à droite sur couvercle du coffre
 "Laguna" et "350" de chaque côté sur les ailes AV
 "3 Chevelle LAE29A ou S" (A=automate/S=Synchromesh) et
 "CH 0332 19" sur plaquette du constructeur à droite s. face int. de l'aile
 "1E29H3" devant No du châssis
 Numéro du châssis frappé _____ à gauche derrière pare-brise
 Signe d'identification du moteur frappé "H" à l'AV à gauche sur culasse (frappé par l'importateur)
 Constructeur CHEVROLET Motor Div., Detroit (USA) importateur GENERAL MOTORS SUISSE SA, Bienne

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>arrière</u> Direction <u>gauche ou droite</u> Assistance <u>hydraulique</u> Frein de service <u>hydr., 2-circ. AV=disques/AR=exp.int. ass. par dépr.</u> Frein auxiliaire <u>méc. exp. int. pédale</u> { AV= soupape de dosage Frein stationn. <u>sur roues AR</u> { AR= limiteur Transmission <u>méc. toute synchr. ou automat.</u> Nombre vit. <u>3 ou 4</u> Blocage differ. <u>sur demande=automatique</u> Vitesse max. <u>209</u> km/h	MOTEUR Genre <u>V</u> Temps <u>4</u> Marque <u>CHEVROLET</u> Carbur. <u>B</u> Type <u>H</u> Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>8</u> Alésage <u>101,60</u> Course <u>88,39</u> Cylindr. <u>5733</u> cm ³ CV-Impôt <u>29,20</u> CV-puiss. <u>145</u> SAE net 4000 t/m Refroidissement <u>eau</u> Bruit <u>82</u> dB (A) à <u>4000</u> t/m Amortissement bruit <u>1 pot</u> <u>540x270x115</u>
--	--

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 6 ; AV 3 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS

	Voie	AV	1555	AR	1542
	Diam. braquage	G	12,1	DR	12,1
Empattement	<u>2946</u>	/ / / /			
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	<u>5280</u>				
Largeur	<u>1980</u>				
Hauteur	<u>1420</u>				
Porte à faux	AV	<u>1020</u>			
	AR	<u>1314</u>			
	lat.	<u>-</u>			

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1050</u>		<u>770</u>	<u>1820</u>
	<u>170</u>		<u>250</u>	<u>420</u>
Total	<u>1220</u>		<u>1020</u>	<u>2240</u>
Garantie fabr.				<u>2396</u>
Dimens. pneus	<u>205 HR 14</u>	<u>4PR</u>		
Charge p. essieu	<u>1250</u>	<u>(2,0)</u>	<u>1200</u>	<u>(1,9)</u>
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			<u>-</u> kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route HCR 4 (E) Avertisseur optique -

Feux de croisement HCR 4 (E) Feux de position A(E) dans HCR

Feux de gabarit latéraux: AV= orange / AR= rouge

Avertisseur DELCO REMY Niv. sonore 95 (dB/A)

Essuie-glace électriques (2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières GUIDE LASAESTI 73 Catadioptrés I(E)+ lat.AV+AR

Feux stop GUIDE LASAESTI 73 Feux de recul séparés

Eclair. plaque contr. au centre Plaque forme haute non exist

Rétroviseur l/intér.+l/à gauche Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. disposition II

AV CH 1120906 latér. AR LA SAE STI 73

Avert. clign. oui Ceintures de sécurité: *)

Antivol: verrou de direction et commande c.v.

Mesure des gaz d'échappement: CO 0.2 % / Déparasitage: D

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type CHEVROLET
Chevelle Laguna 350

Homologation n° CH 0332 19

Forme de la carr. limousine

Places ass. : Total 6 (3 avant)

Poids à vide 1820 Carburant B
CV 20 20

Charge utile - Cylindrée 5755 cm³

Poids total 2396 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 1E29H3I417052

*) Ceintures de sécurité: rapport d'expertise SAE-J-4c; ceinture sur les hanches pour le siège du milieu à l'avant admise pour raisons de construction.

§) Modifiés par l'importateur:

- les feux de route / croisement Sealed Beam sont remplacés par 2/ HCR4(E) avec feux de position A (E).
- les feux de position / clignoteurs avant sont trop loin du bord; sont débranchés. 2 clignoteurs séparés sont montés; les feux de position sont dans les phares.
- les catadioptrés originaux non-étanches; il en est monté 2/ I (E) complémentaires.
- l'angle de visibilité des clignoteurs et feux arrières n'est pas respecté; les feux de gabarit arrières doivent fonctionner et être combinés en clignoteurs.
- les feux arrières d'origine sont trop clairs; selon le BPM ils doivent être sablés à l'intérieur.

Lieu et date de l'expertise

Studen, 4.12.72

La commission d'expertise

CK